

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Redorer l'image de l'UOB

Hans NDONG-MEBALE
Libreville/Gabon

C'EST avec le souci de redorer l'image des bâtiments vétustes de l'Université Omar-Bongo (UOB) qu'une délégation de la présidence de la République, conduite par le Coordinateur général des Affaires présidentielles (CGAP), Noureddin Bongo Valentin, qu'accompagnait le secrétaire

général du ministère de l'Enseignement supérieur, Frédéric Mambenga Ylagou, a effectué une visite de terrain.

Il s'agissait d'apprécier l'état d'avancement des travaux entrepris sur les instructions du président de la République, Ali Bongo Ondimba. Le chef de l'État ayant décidé de faire de l'éducation, partant du primaire au supérieur, une priorité. Pour ce faire, et malgré un contexte sanitaire lié

au nouveau coronavirus, l'État a consenti un investissement majeur de plus de 4,7 milliards de francs pour les travaux en cours au sein de l'enceinte universitaire vieille de plus de 50 ans.

Prenant appui sur les recommandations en 2018 de la Task force sur l'éducation, le gouvernement entend obtenir de meilleurs résultats quant à sa gouvernance. Et ce, notamment sur l'utilisation des fonds déboursés.

À cet effet, l'État, qui injecte des fonds depuis plusieurs années, compte en renforcer le contrôle pour s'assurer que cela bénéficie directement à la communauté estudiantine.

À en croire les responsables du ministère de l'Enseignement supérieur, au terme de cette restructuration, la restauration des étudiants sera, par exemple, améliorée.



Photo: DR

La délégation du CGAP sur un des chantiers de l'UOB.

Airtel: appui à l'amicale des femmes handicapées



Photo: BOTOUNOU

Membres de l'amicale des femmes handicapées et responsables d'Airtel Gabon.

Charly NYAMANGOY-BOTOUNOU
Libreville/Gabon

DIX kiosques de nouvelle génération, 10 équipements de communication et de travail, 10 SIM avec un capital de départ de 300 000 FCFA, en monnaie électronique, soit un total de 3 millions de francs, 20 boîtes de gel hydroalcoolique et 20 boîtes de 50 masques chacune. C'est le don offert par la maison de téléphonie mobile Airtel Gabon à l'amicale des femmes handicapées du Gabon. La cérémonie y relative a eu lieu au siège de ladite amicale à Nkembo dans le 2e arrondissement de Libreville.

En présence du directeur régional Airtel Afrique Francophone, Michaël Foley, le directeur général d'Airtel

Gabon, Kamal Okba, a édifié l'assistance sur l'intérêt de ce geste. "Être avec des femmes qui se battent au jour le jour, pour dépasser les contraintes de mobilité, des contraintes liées à la crise, nous ne pouvons que nous abaisser pour témoigner tout notre soutien et compatir à votre situation, afin de faciliter votre quotidien et votre avenir", a expliqué ce dernier.

Un geste salué par les membres de l'amicale par la voix de leur présidente, Julie Nkare Nzoughe Endomme Meye et de celle du secrétaire général de la fédération nationale des personnes handicapées du Gabon. Elles ont exprimé leur reconnaissance à Airtel Gabon, qui, selon elles, a toujours œuvré en faveur des plus démunis, en tant qu'entreprise citoyenne.

AFRIJET

Libreville, le 23 Mai 2021,

COMMUNIQUE DE PRESSE : VOL J7-116 DU VENDREDI 21 MAI 2021

La compagnie aérienne Afrijet s'étonne des informations relayées avec sensationnalisme par une certaine presse en ligne, relatives au vol J7-116 au départ de Libreville à destination de Port-Gentil. Elle regrette également ne pas avoir été interrogée par ces organes de presse sur cet incident d'exploitation, pour apporter toute précision utile.

Si un appareil de la flotte de type ATR 72-500 a effectivement fait l'objet d'un retour au parking le 21 Mai, sur décision du Commandant de Bord, la compagnie trouve curieux qu'un incident mineur, arrivant chaque jour sur de nombreux aéroports du monde entier, fasse l'objet d'une telle publicité.

Le Commandant de Bord a jugé que les paramètres techniques au roulage ne permettraient pas un vol à un niveau de sécurité maximal. Il a interrompu la procédure de décollage alors que l'avion n'avait pas encore atteint son point de décision. Le freinage de l'avion a généré un dégonflement des pneus arrière, ce qui est un phénomène connu. Il ne s'agit pas donc d'une « avarie » mais d'une manœuvre parfaitement maîtrisée, à laquelle l'équipage est formé. L'appareil a été immobilisé et ne sera remis en vol que lorsque toutes les inspections et diligences auront été réalisées, comme il est de rigueur, dans notre profession.

L'incident a en revanche engendré d'importants retards sur le programme à destination et au départ de Port-Gentil, aggravés par une météo très défavorable dans l'après-midi du vendredi. Le respect strict des protocoles relatifs à la lutte contre le COVID (distanciation sociale, respect du couvre-feu) a contraint la compagnie à solliciter la patience de ses passagers. La compagnie renouvelle ses plus sincères excuses à ses clients pour les désagréments causés par le retard des vols J7-116/117 et les contactera individuellement ou au travers de leurs entreprises, pour le dédommagement commercial de cette trop longue attente.

Afrijet attache un prix important aux valeurs de sécurité, de fiabilité et de ponctualité, qui en ont fait sa marque de fabrique dans le monde du transport aérien africain.

A propos d'Afrijet :

Entreprise gabonaise née en 2005 à Libreville, Afrijet est devenue en 2019 la première compagnie aérienne de la zone CEMAC. Acteur historique du charter, la compagnie a développé un réseau de transport aérien régulier régional depuis Octobre 2016. Certifiée IOSA depuis Février 2020, Afrijet emploie 210 salariés au Gabon, au Congo, au Cameroun, au Tchad et à Sao-Tomé et opère une flotte de 6 turbopropulseurs du constructeur européen ATR.

AFRIJET BUSINESS SERVICE

Aéroport Léon M'Ba - B.P 10253 LIBREVILLE - GABON
www.afrijet.com - contact@afrijet.com

Société anonyme au capital de FCFA 600 000 000 - RCCM : 2004B03935 - NIF : 783872 Y